



**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JURA**

20 rue Rotonde – BP 132
39004 LONS LE SAUNIER Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

CABINET COUREAU

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la région de Dijon

SIÈGE :
6, BOULEVARD CLÉMENCEAU
21000 DIJON
TÉL. : 03 80 60 05 55
TÉLÉCOPIEUR : 03 80 74 87 54

BUREAU
7, AVENUE NICÉPHORE NIËPCE
71100 CHALON SUR SAONE
TÉL. : 03 85 48 79 71
TÉLÉCOPIEUR : 03 85 48 15 33

BUREAU
15, RUE LAVOISIER
25000 BESANÇON
TÉL. : 03 81 81 09 38
TÉLÉCOPIEUR : 03 81 83 34 26

Aux adhérents de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DU JURA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 4.1 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon, le 26 mars 2019

SAS CABINET COUREAU



Jean-Pierre COUREAU

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2018 à 12-2018			01-2017 à 12-2017
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		15.085,95	13.262,95	1.823,00	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15.085,95	13.262,95	1.823,00	
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
IMMOBILISE		15.085,95	13.262,95	1.823,00	
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances		3.238,67		3.238,67	15.513,97
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
AVANCES		3.238,67		3.238,67	15.513,97
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		288.199,88		288.199,88	277.117,60
TRASORERIE		288.199,88		288.199,88	277.117,60
ACTIF CIRCULANT		291.438,55		291.438,55	292.631,57
Charges constatées d'avance					
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
ACTIF		306.524,50	13.262,95	293.261,55	292.631,57
ENGAGEMENTS RECUS					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					
ACTIF NET A REALISER					

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2018	à 12-2018	01-2017	à 12-2017
Fonds associatifs sans droits de reprise			4.644,31		4.644,31
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Fonds de Réserves Générale			208.884,12		208.884,12
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00		0,00
Réserves réglementées			0,00		0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales			0,00		0,00
Report à nouveau			54.031,85		71.766,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			- 840,75		- 17.734,74
Fonds associatifs avec droits de reprise			0,00		0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS ASSOCIATIF			266.719,53		267.560,28
Produit émissions titres participation			0,00		0,00
Avances conditionnées			0,00		0,00
AUTRES FONDS PROPRES			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			7.592,40		7.374,64
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			7.592,40		7.374,64
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement			0,00		0,00
Fonds dédiés sur autres ressources			0,00		0,00
FONDS DEDIES			0,00		0,00
Emprunts obligataires convertibles			0,00		0,00
Autres emprunts obligataires			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers (3)			0,00		0,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			0,00		0,00
AVANCES & ACPT / COMMANDES EN COURS			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			16.453,62		15.305,65
Dettes sociales			2.496,00		2.391,00
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			0,00		0,00
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
AUTRES DETTES			18.949,62		17.696,65
DETTES			18.949,62		17.696,65
Produits constatés d'avance (1)			0,00		0,00
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			293.261,55		292.631,57
ENGAGEMENTS DONNES			0,00		0,00
(1) dont à moins d'un an					
(2) concours banc: courants, soldes cr.					
(3) dont emprunts participatifs					
TOTAL GÉNÉRAL			- 293.261,55		- 292.631,57

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

Cpte RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2018	à 12-2018	01-2017	à 12-2017	Calcul
Ventes de marchandises		480,00		800,00		0,00
Production vendue biens		0,00		0,00		0,00
Production vendue services		5.262,80		6.028,50		0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION		5.742,80		6.828,50		0,00
Production stockée		0,00		0,00		0,00
Production immobilisée		0,00		0,00		0,00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE		0,00		0,00		0,00
Subvention d'exploitation		5.664,05		6.302,15		0,00
Reprise amortissements provisions & charges		0,00		0,00		0,00
Transfert de charges		0,00		869,00		0,00
Autres produits		207.923,73		148.660,58		0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		213.587,78		155.831,73		0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		219.330,58		162.660,23		0,00
Achats de marchandises		276,08		471,73		0,00
Variation de stock (marchandises)		0,00		0,00		0,00
Achats mat. prem & prest services		22.094,65		17.226,68		0,00
Variation de stock (mat.prem.approv.)		0,00		0,00		0,00
ACHATS		22.370,73		17.698,41		0,00
Services extérieurs & autres (a)		32.915,26		32.140,19		0,00
SERVICES EXTERIEURS		32.915,26		32.140,19		0,00
Impôts taxes & versements assimilés		36,00		0,00		0,00
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		36,00		0,00		0,00
Salaires & traitements		26.322,98		25.876,89		0,00
Charges sociales		11.670,10		11.480,07		0,00
FRAIS DE PERSONNEL		37.993,08		37.356,96		0,00
Dotations aux amortissements / immobilisations		937,00		264,40		0,00
Dotations provisions sur immobilisations		0,00		0,00		0,00
Dotations provisions actif circulant		0,00		0,00		0,00
Dotations provisions risques & charges		217,76		215,88		0,00
DOTATIONS AUX AMORT & PROVISIONS		1.154,76		480,28		0,00
Autres charges d'exploitation		126.672,90		94.832,55		0,00
AUTRES CHARGES		126.672,90		94.832,55		0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		221.142,73		182.508,39		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 1.812,15		- 19.848,16		0,00
Produits financiers de participations		0,00		0,00		0,00
Produits val.mob. & créances actif immob		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts produits assimilés		1.199,86		1.238,71		0,00
Reprises s/provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
Différence positive de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		1.199,86		1.238,71		0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		0,00		0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER		1.199,86		1.238,71		0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 612,29		- 18.609,45		0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		4,80		916,36		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		4,80		916,36		0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		233,26		5,65		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excep amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		233,26		5,65		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 228,46		910,71		0,00

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE

Le Commissaire aux comptes

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2018	à 12-2018	01-2017	à 12-2017	Calcul
Report ressources non utilisées ex antérieurs			0,00		0,00	0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées			0,00		0,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES			0,00		0,00	0,00
Participation des salariés			0,00		0,00	0,00
Impôts sur sociétés			0,00		36,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			- 840,75		- 17.734,74	0,00
Resultat a corriger			0,00		0,00	0,00
Bénévolat			5.083,26		4.889,76	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Dons en nature			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS			5.083,26		4.889,76	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bénévole			5.083,26		4.889,76	0,00
TOTAL CHARGES			5.083,26		4.889,76	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE			0,00		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier			0,00		0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			0,00		14,56	0,00
(2) dont charges afférents à des exercices antérieurs			- 230,44		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier			0,00		0,00	0,00

TABLE DES MATIERES

1. Faits majeurs de l'exercice	3
1.1. Principaux événements de l'exercice.	3
1.2. Principes comptables et dérogation.	3
1.2.1. Présentation des comptes	3
1.2.2. Cadre légal de référence	3
1.2.3. Changements de méthode	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation	3
1.2.4. Dérogation comptable	4
1.3. Durée et période de l'exercice comptable	4
2. Informations relatives au bilan	4
2.1. Actif	4
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations	4
2.1.2. Immobilisations incorporelles	4
2.1.2.1. Principaux mouvements	5
2.1.3. Immobilisations corporelles	5
2.1.3.1. Principaux mouvements	5
2.1.3.2. Crédit-bail	5
2.1.4. Immobilisations financières	6
2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières	6
2.1.5. Tableau de variations des amortissements	6
2.1.5.1. Méthode d'amortissement	7
2.1.6. Evaluation des stocks	7
2.1.7. Créances	8
2.1.8. Détail de l'actif circulant	9
2.1.9. Produits à recevoir	9
2.1.10. Charges constatées d'avance	9
2.1.11. Valeurs mobilières de placements	10
2.2. Passif	11
2.2.1. Fonds associatifs	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges	12
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	13
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	14
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi	15
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés	15
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	16
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés	17
2.2.5. Etat des dettes	17
2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés	17
2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales	18
2.2.8. Charges à payer	18
2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan	18
2.3. Tableau de suivi des legs	18
3. Informations relatives au compte de résultat	19
3.1. Compte de résultat	19
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations	19
3.1.2. Charges et produits exceptionnels	19
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	20
3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice	21

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	21
3.2. Contributions volontaires en nature	21
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	21
3.4. Crédit-Bail	22
3.5. Certification du nombre d'adhérents	23
3.6. Engagements hors bilan	23
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
4.2. Informations sur les ressources	25
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
4.3. Informations sur les emplois	27
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	28
4.4. Frais de recherche de fonds	28
4.5. Frais de fonctionnement	28
4.6. Frais de Personnel	29
4.7. Dotations aux provisions	29
4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées	29
4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	30
4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	30
4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31
4.13. Evaluation des contributions en nature	31

1.Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux évènements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 29 mars 2019 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2019.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0,00
Immobilisations corporelles	24 519,19	2 760,00	12 193,24	15 085,95
Immobilisations financières				0,00
TOTAL	24 519,19	2 760,00	12 193,24	15 085,95

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Ordinateur

-

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Mise au rebut de matériel hors service

-

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

Nature de l'immobilisation (en euros)	Investissements directs
Ordinateur	2760

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Matériel informatique complètement amorti et plus présent pour 12.193,24 €
-
-

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

Valeur d'origine (en euros)	Terrain	Construction	Installation Matériel	Autres
Amortissement				0
cumul exercices antérieurs				0
dotation de l'exercice				0
TOTAL	0	0	0	0

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE

Le Commissaire aux comptes

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

<i>Types d'immobilisations (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés				0
Prêts				0
TOTAL	0	0	0	0

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Amort.immob.incorporelles				0,00
Amort.immob.corporelles	24 519,19	937,00	12 193,24	13 262,95
TOTAL	24 519,19	937,00	12 193,24	13 262,95

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

<i>Créances (a)</i>	<i>Montant brut (en euros)</i>	<i>Liquidité de l'actif</i>	
		<i>Échéance à moins d'1 an</i>	<i>Échéance à plus d'1 an</i>
Créances de l'actif immobilisé	0,00		
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant	3 238,67	3 238,67	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	3 238,67	3 238,67	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	3 238,67	3 238,67	0,00

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	0,00			
Personnel	0,00			
Sécurité Sociale et autres organismes	0,00			
Etat et autres collectivités publiques	0,00			
Legs et dons à recevoir du Siège	1 798,06	1 798,06		
Legs et donations en cours (RUP)	0,00			
Débiteurs divers	0,00			
Autres créances	1 063,61	1 063,61		
Produits à recevoir	377,00	377,00		
Charges constatées d'avance	0,00			
TOTAL	3 238,67	3 238,67	0,00	0,00

2.1.9. Produits à recevoir

-	MACIF 2018	377 €
-		
TOTAL		377 €

2.1.10. Charges constatées d'avance

-	NEANT	
-		
TOTAL		€

2.1.11. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2018 (1)	Valeur boursière au 31/12/2018 (2)	Plus ou moins valeur latente (3)=(2)-(1) (3)	Provision pour dépréciation (4)=(2)<(1) (4)	(+) Valeurs réalisées	(-) Valeurs réalisées
Compte : 5030 ACTIONS			0			
• Actions (investissement direct)						
• Actions pures (OPCVM)						
Compte : 5060 OBLIGATIONS			0			
• Obligations (investissement direct)						
• OPCVM Obligations						
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE Caisse A COURT TERME			0			
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES						
• Sicav de Trésorerie						
• Fonds Commun de Trésorerie						
• Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets	210 619,76					
Livrets A	53 259,53					
Livrets B	533,33					
TOTAL	264 412,62	0	0	0	0	0

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2018

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2017	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2018
Fonds propres	267 560,28	17 734,74	17 734,74	267 560,28
10220000 - Fonds de dotation (1)	4 644,31			4 644,31
10630000 - Fonds de réserve statutaire				0,00
10650000 - Fonds de réserve générale	208 884,12			208 884,12
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques				0,00
11000000 - Report à nouveau créditeur	71 766,59	17 734,74		54 031,85
11900000 - Report à nouveau débiteur				0,00
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2017 (2)	-17 734,74		17 734,74	0,00
Résultat de l'exercice		-840,75		-840,75
Autres Fonds associatifs	0,00	0,00	0,00	0,00
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				0,00
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0,00
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				0,00
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	267 560,28	17 734,74	17 734,74	266 719,53

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2017 à affecter excédent ou déficit

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	CN° : 15	
15110000 provision pour litige				0,00	
15160000 provision pour risque d'emploi				0,00	
15180000 autres provisions pour risques				0,00	
15300000 provision pour pension et obligations similaires	7 374,64	217,76		7 592,40	Indemnité de départ en retraite
TOTAL	7 374,64	217,76	0,00	7 592,40	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<i>Engagements retraites</i>	<i>Provisionné</i>	<i>Non provisionné</i>	<i>Total</i>
Indemnité de départ à la retraite	217,76		217,76

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

-Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.

-Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Situations		Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
		Année	Montant				
Ressources							
Subvention							0
							0
sous-total			0	0	0		0
Subvention provenant du Siège							0
							0
							0
sous-total			0	0	0		0
TOTAL			0	0	0		0

(en euros)

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Concerne les projets pour lesquels il n'y a eu aucune dépense significative au cours des deux derniers exercices : NEANT

2.2.5. Etat des dettes

<i>Dettes (en euros)</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Degré d'exigibilité du passif</i>		
		<i>Échéances à moins 1 an</i>	<i>Échéances entre 1 an et 5 ans</i>	<i>Échéances à plus 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	0,00			
Autres emprunts obligataires	0,00			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00			
Emprunts et dettes financières divers	0,00			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 453,62	16 453,62		
Dettes fiscales et sociales	2 496,00	2 496,00		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	0,00			
Autres dettes	0,00			
Legs et donations en cours (RUP)	0,00			
Produits constatés d'avance	0,00			
TOTAL	18 949,62	18 949,62	0,00	0,00

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

• Comptes fournisseurs	12,85 €
• Comptes factures non parvenues	16.440,77 €
TOTAL	16.453,62 €

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCERE
Le Commissaire aux comptes

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

• Organismes sociaux	€
URSSAF /Pole Emploi	€
Caisse de retraite	€
Caisse de prévoyance	€
Mutuelle	€
TOTAL	€
• Taxes dues sur les rémunérations	€
Taxe sur les salaires	€
Formation professionnelle	€
TOTAL	€
• Dettes concernant les congés payés	€
Dettes congés à payer	1.746 €
Prov. charges sociales s/dettes congés à payer	750 €
TOTAL	2.496 €

2.2.8. Charges à payer

(à détailler)

-
-
-

TOTAL€

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

2.3. Tableau de suivi des legs

<i>Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice</i>	<i>Legs et donations à recevoir</i>	<i>Solde des legs et donations en début d'exercice (475)</i>	<i>Legs et donations reçus (encaissement)</i>	<i>Décassements et virements pour affectation définitive</i>	<i>Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)</i>
					0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL	0	0	0	0	0

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE

Le Commissaire aux comptes

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	480,00 €
Prestations de services et produits d'activités annexes	5.262,80 €
Subventions et parrainage	5.664,05 €
Cotisations	15.040,00 €
Dons	121.392,23 €
Legs et donations	71.491,50 €
Autres produits	
TOTAL	219.330,58 €

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est d'un montant de - 840,75 Euros

Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de 4,80 Euros
Correspondant à des différences de règlement

Et de charges exceptionnelles d'un montant de 233,26 Euros
Correspondant à :

- des différences de règlement pour 2,82 €
- une régularisation d'écart de provision pour 230,44 €

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit", Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes....	17			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	343	0,21	5083,26
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.			0,00	0,00
TOTAUX	7,00	343,00	0,21	5 083,26

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=14,82 € (nbre heure équivalent temps plein x 14,82 €), ou renseigné par le calcul de GABES

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

<i>Compte Comptable</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant en €</i>
62510000 voyage et déplacement	frais de transport et hébergement	194,72
62570000 réception	restauration	0
...		0
...		0
TOTAL		194,72

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

<i>PERMANENTS</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>nombre d'heures DADS</i>	<i>Equivalent plein-temps (1)</i>
Personnel salarié	1	1206	0,662637363
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

<i>Nature de la contribution</i>	<i>Méthode de valorisation</i>	<i>Montant en euros</i>
Heures bénévoles	1,5 SMIC	5083,26
TOTAL		5083,26

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

NEANT

3.4. Crédit-bail

NEANT

<i>Retraitements des crédits-bails</i>					
	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Installations matériel et outillage</i>	<i>Autres</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Valeurs d'origine</i>					0
<i>Amortissements</i>					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
<i>sous-total</i>	0	0	0	0	0
<i>Redevances payées</i>					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
<i>sous-total</i>	0	0	0	0	0
<i>Redevances restant à payer</i>					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
<i>sous-total</i>	0	0	0	0	0
<i>Valeur résiduelle</i>					
-a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
<i>sous-total</i>	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1.880 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

Legs nets à réaliser (en euros)	2018
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	
Non-opposition de l'organisme de tutelle	
Assurance-vie	

- Autres

3.6.2. Engagements donnés

NEANT

4.Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE

Le Commissaire aux comptes

4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant en Euros
Manifestations	5 250,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	480,00
Prestations et autres ventes	
Activités de récupération	
Produits financiers	1 199,86
Autres produits affectés aux missions sociales	12,80
TOTAL	6 942,66

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVÉS	Montant en Euros
Mécénat	
Parrainage et recherche partenariat	
TOTAL	0

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	Montant en Euros
Etat	
Cee	
Collectivités locales	5 287,05
Autres organismes	
Autres subventions affectées aux missions sociales	377,00
TOTAL	5 664,05

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	Montant en Euros
Cotisations	15 040,00
Autres produits d'activités annexes et prestations	
Transfert de charges	
Produits exceptionnels	4,80
TOTAL	15 044,80

4.2.5. Reprises de provisions

NEANT

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	Montant en Euros
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	0

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE
Le Commissaire aux comptes

4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie. La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : salaires ventilés à 50% en section 4100 et 50% en section 5900 et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration de janvier 2005.

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	Total	Missions Sociales	Frais d'Appel	Frais de fonctionnement
Loyer				
Assurance				
Electricité & eau				
Téléphone				
Affranchissement				
Autres à préciser...				

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE

Le Commissaire aux comptes

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	Montant en Euros
Actions pour les malades	31 445,97
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	2 174,85
Actions de Formation	
Actions de Recherche	85 480,02
Actions Autres	
TOTAL	119 100,84

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de 43.029,04 euros

4.5. Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
Frais d'information et de communication	205,00
Frais de gestion	47 466,73
Frais formation administrative	
Impôts et taxes	
Cotisation statutaire 10%	9 987,61
Charges financières	198,75
Dotations aux amortissements	937,00
Charges exceptionnelles	233,26
TOTAL	59 028,35

4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des maladeseuros
- Actions d'information de prévention et de dépistageeuros
- Actions de formationseuros
- Actions de recherche.....euros
- Communicationeuros
- Frais d'appel aux dons et legs..... 18.890,24 euros
- Frais de fonctionnement..... 19.102,84 euros

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions pour IDR d'un montant de 217,76 euros.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	Montant en Euros
Engagement à réaliser sur subventions affectées	
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
TOTAL	0

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public (en euros)

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotations brute	dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
TOTAL							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 238.901,29 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2018 pour 241.852,98 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice, 199.834,39 € corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public 0 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public, 202.786,02 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE
Le Commissaire aux comptes

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

NEANT

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales	822,51		
Frais de recherche de fonds	4 149,60		
Frais de fonctionnement	111,15		
TOTAL	5 083,26		

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE
Le Commissaire aux comptes

COMITE DU JURA - Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 - arrêté à fin Décembre 2018

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
MISSIONS SOCIALES	119100.84	118723.84	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		241852.98
Réalisation en France	119100.84		1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	199834.39	199834.39
dotations réalisées directement	23706.62		1.1 Dons et legs collectés	192891.73	
arssements à d'autres organismes agissant en France	95394.22		Dons manuels non affectés	119602.17	
			Dons manuels affectés	1798.06	
			Legs et autres libéralités non affectés	71491.50	
			Legs et autres libéralités affectés	0.00	
: Réalisées à l' étranger	0.00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	6942.66	
: Réalisées directement	0.00				
: Réalisées à un organisme central ou d'autres organismes	0.00				
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	43029.04	30325.74	2- AUTRES FONDS PRIVES	0.00	
1 Frais d'appel à la générosité du public	43029.04		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	5664.05	
2 Frais de recherche des autres fonds privés	0.00		4- AUTRES PRODUITS	15036.80	
3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0.00	53736.50			
FONCTIONNEMENT GENERAL	59028.35				
	0.00	202786.08	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	220535.24	
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	221158.23		II- REPRIS DES PROVISIONS	0.00	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	217.76		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0.00	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0.00		IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES		0.00
			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	840.75	
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0.00		VI- TOTAL GENERAL	221375.99	
TOTAL GENERAL	221375.99				
Part acqu.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public		0.00			
- Neutralisation des dotations aux amortissements des mobilisations financée		0.00			
I- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		202786.08	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		202786.08
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		238901.29
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
			Bénévolat	5083.26	
missions sociales	822.51		Prestations en nature	0.00	
ais de recherche de fonds	4149.60		Dons en nature	0.00	
ais de fonctionnement et autres charges	111.15				

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE
Le Commissaire aux comptes